



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

18 MARS 2025
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - SUBVENTION

1 - Demandes de subventions au titre de la réhabilitation de la cuisine SOGERES



Le Président,

Thierry LAVIT